

Source ecofin le 31 octobre 2023

« Les ressources en eau constituent une de nos plus grandes richesses qui restent fortement sous-exploitées » - Frédéric Dabiré (CILSS)



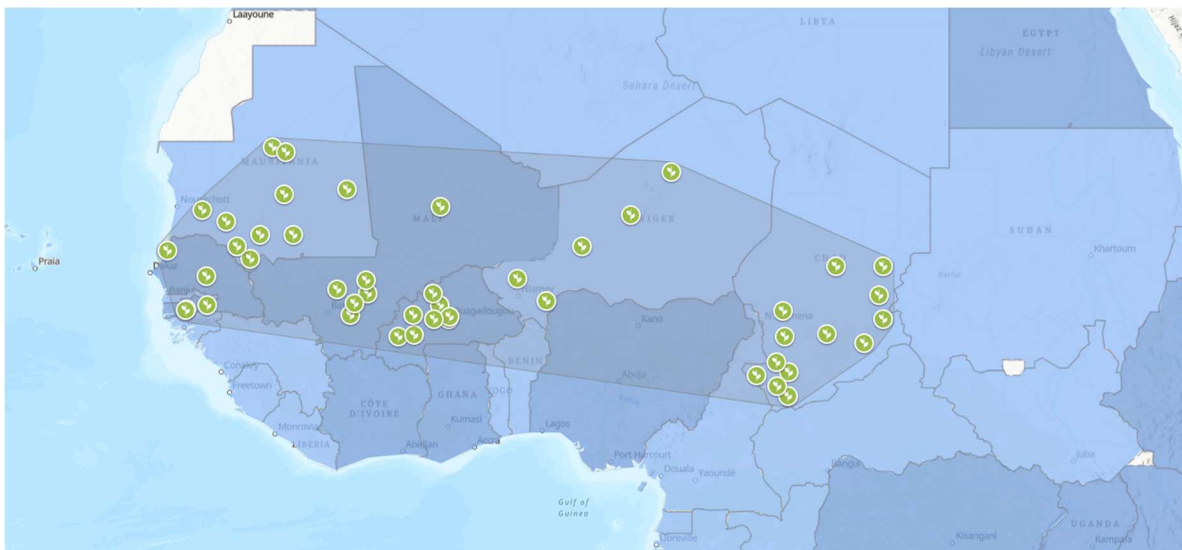
(Agence Ecofin) - Actif depuis 50 ans dans la sous-région, le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) est un des acteurs régionaux majeurs, en plus des Etats, dans le déploiement du [Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel \(PARIIS\)](#), une initiative sous-régionale appuyée à près de 200 millions USD par la Banque mondiale, et qui intéresse désormais certains pays côtiers de la sous-région. *Agence Ecofin* est allé à la rencontre de Frédéric Dabiré (photo), Coordonnateur Régional du Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS), pour décortiquer une initiative qui veut laisser une empreinte dans le domaine de l'agriculture irriguée dans la sous-région.

A.E. : Pouvez-vous nous donner un aperçu global du PARIIS, en termes de ressources et financements, ainsi que son objectif principal ?

F.D. : Le PARIIS est le premier projet opérationnel de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (2IS) et a été [lancé officiellement en novembre 2018](#). Il vise à répondre aux besoins concrets d'investissements dans l'irrigation des Etats, et assurer au niveau régional la qualité, et la répliquabilité des solutions d'irrigation identifiées et mises en œuvre dans les pays du Sahel (*Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad*).

A la fin du projet, l'organisation régionale et les pays devront être capables de mettre à l'échelle de façon rapide et vertueuse les solutions d'irrigation, et les pays devraient disposer d'une palette de solutions d'irrigation sur les 5 types de systèmes d'irrigation identifiés et d'un peu plus de 25 000 ha aménagés ou réhabilités, au profit de 128 700 bénéficiaires directs (dont 35 % de femmes).

En termes de financement, le coût total du projet est estimé à 197,2 millions USD répartis entre les six pays et le CILSS. La répartition par pays est la suivante : Burkina Faso 33,3 millions USD, Mali 32 millions USD, Mauritanie 29,1 millions USD, Niger 27,4 millions USD, Tchad 27,4 millions USD et le Sénégal 28 millions USD. Chaque pays reçoit un financement (crédit et don) de 25 millions de dollars de l'IDA (International Development Association du groupe de la Banque mondiale), qui est complété par des contributions du gouvernement et des bénéficiaires.



Le CILSS pour sa part a une subvention de 20 millions USD de l'IDA, pour coordonner le projet au niveau régional et appuyer les 6 Etats. En outre, une subvention du GPOBA d'un montant de 5,85 millions USD a été utilisée pour financer l'irrigation complémentaire des producteurs de coton au Burkina Faso. La coopération espagnole s'est engagée également à apporter une contribution de 40 millions d'euros à trois pays (Mali, Niger, Sénégal).

A.E. : Quelles sont selon vous les raisons qui ont motivé la création du PARIIS, et quelles sont ses principales priorités et missions ?

- A. D. : Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), réunis à Dakar en octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, ont convenu, dans une déclaration commune appelée la « *Déclaration de Dakar* », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées.

Suite à cette conférence, ces pays ont mis en place avec leurs partenaires techniques et financiers et les acteurs de l'agriculture irriguée, une *Task Force* pilotée par le CILSS, chargée d'instruire le programme régional « Initiative pour l'Irrigation au Sahel-2iS », une approche

plus globale de développement de l'irrigation au Sahel et visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar.

Le Projet d'Appui Régional à cette Initiative, le PARIIS, qui concerne ces six pays, vise à renforcer dans cette stratégie, la capacité de ces pays à accroître les superficies irriguées selon une approche régionale axée sur les solutions d'irrigations adaptées au contexte sahélien.

Ceci est en parfaite cohérence avec la volonté des États, de sortir définitivement de la dépendance de notre production agricole à une pluviométrie aléatoire et incertaine et d'accroître sensiblement et de manière efficace et performante, l'usage des ressources en eau pour notre agriculture.

Ce processus devra aboutir à une palette de « *solutions d'irrigations* » adaptées aux différents types de systèmes d'irrigations, pour améliorer les investissements actuels et futurs.

A.E. : Pourquoi l'irrigation est-elle une question cruciale pour la région du Sahel, et comment le PARIIS a-t-il contribué jusqu'alors à relever les défis liés à l'eau et à l'agriculture dans cette région ?

- A. D. : La région du Sahel est marquée par une production agricole dépendante à 93 % d'une pluviométrie de plus en plus incertaine du fait des changements climatiques. Des conditions climatiques de plus en plus marquées par des baisses de la pluviométrie, sa concentration sur une courte période de l'année, mais aussi sa variabilité spatiale, annuelle et interannuelle. C'est l'une des régions les plus vulnérables au monde face au changement et à la variabilité climatique. Les dérèglements climatiques se traduisent, par les sécheresses et les inondations fréquentes qui menacent les moyens de subsistance d'une population dépendant majoritairement de l'agriculture pour survivre.

Malgré ces incertitudes sur la pluviométrie et les impacts du climat, la région contient d'importantes quantités d'eau de surface que charrient annuellement les grands fleuves de la région et d'importantes quantités d'eau stockées dans les nappes souterraines.

Ces ressources en eau constituent une de nos plus grandes richesses qui restent fortement sous-exploitées. Cependant, sa mobilisation est très inférieure à 10 % tandis que moins de 15 % des terres arables sont irriguées.

Ces constats se font pendant que l'agriculture essentiellement vivrière, occupe dans les pays du CILSS 78 % de la main-d'œuvre et contribue pour environ 40 % au PIB. Notre région connaît une forte démographie et est fréquemment menacée par des crises alimentaires et nutritionnelles liées à la forte variabilité des productions agricoles internes.

C'est conscient de tous ces défis que nous venons de citer dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, que le CILSS a pris la résolution de s'engager fermement, dans la maîtrise de l'eau. L'initiative pour l'Irrigation au Sahel (2iS) ambitionne de contribuer à cette révision et de porter la superficie en maîtrise de l'eau dans le Sahel, à 1 000 000 d'ha, dans un horizon rapproché. Elle promeut le concept de « *solution* » pour mettre en place des systèmes irrigués performants dans la durée. Ces solutions permettent de réaliser des investissements en eau agricole adaptés aux contraintes et aux potentialités des territoires ou des bassins de production, aux ressources

publiques que l'État peut consentir et aux aspirations de producteurs engagés dans une démarche participative.

Les solutions sont définies sur la base de ce qui fonctionne dans les six États, les « *bonnes pratiques* », tout en laissant place à l'innovation. C'est à travers des processus localisés de co-construction que les solutions les plus appropriées ont été identifiées et formalisées, ce qui exige une forte participation des irrigants et des opérateurs de terrain, en partenariat avec la recherche, et l'utilisation d'outils modernes de capitalisation et de gestion des connaissances.

A.E. : En tant qu'organe de coordination au niveau régional, pourriez-vous nous expliquer concrètement le rôle du CILSS dans la mise en œuvre du PARIIS et ses principales contributions au projet ?

A. D. : Une Unité régionale de coordination du projet a été mise en place au sein du Programme Régional d'Appui à la Maîtrise de l'Eau (PRA/ME) du CILSS à Ouagadougou, sous la supervision d'un Comité régional de pilotage des projets et programmes du CILSS (CRP) qui s'assure de la cohérence du projet avec les objectifs clés du CILSS et de ses Etats membres. Ceci avec les stratégies régionales et avec les autres programmes portés par le CILSS en faveur de ses pays membres.

Le CILSS mobilise également ses centres spécialisés - l'AGRHYMET (Centre régional pour l'hydrologie agricole et la météorologie, situé à Niamey) et l'INSAH (Institut du Sahel situé à Bamako) - qui contribuent au développement des capacités, à la création de connaissances ainsi qu'aux activités de partage qui font partie de leur mission. Nous avons également recruté des partenaires stratégiques pour appuyer le processus d'amélioration de solutions, la gestion des connaissances et les activités de plaidoyer.

En adoptant cette approche régionale, le projet permettra aux six pays de tirer pleinement profit d'une stratégie de développement des connaissances et de partager les expériences.

A.E. : Quels sont les principaux résultats et impacts du PARIIS depuis son lancement ?

A. D. : L'originalité du projet réside dans son approche construite autour du concept de solutions d'irrigation et basée sur cinq types d'irrigation que sont l'aménagement de bas-fonds et décrue contrôlée (type1) ; la petite irrigation individuelle privée (type2) ; l'irrigation communautaire (type3) ; la grande irrigation publique (type4) ; l'irrigation à travers le partenariat-public-privé (type 5).

Il s'agit de solutions d'irrigation diverses adaptées au contexte sahélien. Elles sont co-construites sur la base des bonnes pratiques existantes, des innovations et selon le besoin du producteur ou groupe de producteurs.

En septembre 2023, les résultats obtenus indiquent, entre autres, près de 10 426 hectares aménagés /réhabilités ; au profit de 85 985 bénéficiaires directs du projet enregistrés, dont en moyenne 35 % de femmes ; 34 073 personnes formées sur plusieurs thématiques en lien avec la réalisation des investissements de qualité ; des lignes directrices de sécurisation du foncier et des ressources en eau au niveau des aménagements hydroagricoles au Sahel ; l'opérationnalisation d'un Service d'Information Régional sur les Ressources en Eau et l'Irrigation (SIREI), en vue d'aider les acteurs nationaux et régionaux à la prise de décisions ;

la mise en place et l'opérationnalisation de Groupes de partage de connaissances au niveau des pays et au niveau régional.

Le PARIIS a permis d'identifier et de documenter quinze solutions d'irrigations dans les six pays. Ces solutions d'irrigation sont traduites sur le terrain sous forme de modèles d'investissements viables qui commencent à faire leurs preuves sur le terrain.

Elles vont des Bas-fonds, des bassins de collecte des eaux de ruissellement aux petits périmètres maraichers communautaires, individuels et féminins, le pompage solaire, la réhabilitation de barrages en zone pluviale, les grands périmètres hydroagricoles, les promoteurs privés, le seuil d'épandage, etc.

En termes d'impacts, avec le PARIIS, les dimensions relatives à l'employabilité des jeunes ruraux et le maintien des activités agricoles à l'échelle des terroirs se sont également améliorés, ce qui contribue au recul des flux migratoires des jeunes en direction des centres urbains.

Le PARIIS accorde une place importante à l'amélioration des conditions de vie des femmes dans les zones d'intervention, en mettant en place des conditions spécifiques pour favoriser leur accès aux périmètres aménagés, accompagner la sécurisation foncière de leurs sites et renforcer leurs capacités.

Ainsi, des périmètres maraichers féminins sont développés à leur profit avec des technologies innovantes, réduisant la pénibilité du travail, permettant une irrigation plus efficiente et une extension des superficies, et améliorant considérablement les revenus.

Cette première phase du projet constitue, en termes de résultats et de leçons tirées, une solide fondation structurelle pour consolider les acquis et mettre à l'échelle les résultats probants, afin d'exploiter davantage le vaste potentiel irrigable dans les pays sahéliens avec l'accompagnement de la Banque mondiale et d'autres partenaires.

A.E. : Comment le PARIIS envisage-t-il d'élargir son influence et son impact dans la région à l'avenir ? Au vu des résultats actuels, une extension est-elle prévue, dans le temps et en matière de pays concernés ?

- A. **D.** : Au regard des premiers résultats satisfaisants, l'ambition pour la gestion de l'eau agricole devient grande et c'est ce qui a conduit l'UEMOA à souhaiter étendre le processus du PARIIS à certains pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo et la Guinée Bissau.

Déjà, la coopération espagnole s'est engagée à apporter un financement additionnel global de 40 millions d'euros à trois pays (Mali, Niger, Sénégal). Le PARIIS s'est engagé dans des études bancables pour irriguer davantage le Sahel.

On peut citer les études de reconversion de 4650 ha de la submersion contrôlée à la maîtrise totale de l'eau dans le complexe de Diaro en Zone Office Riz de Ségou (Mali), la réalisation de la Branche A de l'émissaire de drainage dans le Delta du fleuve Sénégal et de raccordement des périmètres (43 076 ha) de sa zone d'influence, l'étude de faisabilité de 5 800 ha à M'Bewani en Zone Office du Niger au Mali, des études de raccordement des périmètres (21 172 ha) à la Branche B de l'émissaire de drainage dans le Delta du fleuve Sénégal ; l'étude de réhabilitation

des casiers (551 ha) à Bakel dans la vallée du fleuve Sénégal et un portefeuille de quatre études couvrant 6 000 ha réalisés sous financement BAD, au Tchad.

Lire aussi : [La Côte d'Ivoire signe un accord avec l'israélien Netafim pour promouvoir l'irrigation de précision](#)

A.E. : Enfin, quel message souhaiteriez-vous transmettre aux communautés locales, aux gouvernements et aux partenaires internationaux concernant l'importance de l'irrigation pour le Sahel et le rôle clé du PARIIS dans cette entreprise ?

A. D. : Le PARIIS constitue un projet pilote qui devrait servir de levier pour d'autres projets et programmes similaires. Notre ambition est de créer les conditions nécessaires de développement et de mise à l'échelle de solutions d'irrigation dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Au regard des résultats satisfaisants, la première rencontre des ministres en charge de l'irrigation des pays couverts par le PARIIS, en décembre 2022 à Niamey, a fortement recommandé l'extension du processus PARIIS à l'ensemble des pays du CILSS.

Le message fondamental aux décideurs politiques, au secteur privé, et à tous les acteurs : Le développement de l'irrigation est essentiel pour aider les pays du Sahel à renforcer leur résilience, accélérer leur croissance et assurer la sécurité alimentaire dans la sous-région.

Réduire l'insécurité alimentaire est un enjeu majeur pour le futur de l'Afrique subsaharienne où l'augmentation rapide de la population et les retombées potentiellement négatives des changements climatiques menacent l'équilibre fragile de la sous-région ouest-africaine.

A.E. : Plus largement, le CILSS est bien assis au niveau institutionnel sous-régional, mais n'est pas toujours bien connu et reconnu par les populations en général, surtout jeunes. Comment présenteriez-vous son action et ses principales interventions et réussites au grand public ?

A. D. : Le CILSS développe une expertise forte et un leadership reconnu dans ses domaines d'interventions. L'impact des actions de notre institution est aujourd'hui perceptible dans plusieurs secteurs de la vie économique de ses Etats membres et de la sous-région.

Durant ces cinquante dernières années, les différents partenariats noués par le CILSS ont crucialement contribué à l'amélioration des services rendus aux États membres. Cela s'est traduit par le développement des outils, instruments, projets et programmes d'importance stratégique. Ils ont par ailleurs permis au CILSS d'apporter des appuis politiques tant au niveau national que régional dans ses différents domaines d'intervention, ce qui a permis aussi d'améliorer directement les conditions de vie de plusieurs milliers de Sahéliens et Ouest africains.

Ces partenariats techniques et financiers ont permis de renforcer les politiques régionales, de mettre en place des réseaux régionaux opérationnels, de diffuser des informations consensuelles sur la situation de la sécurité alimentaire, notamment en matière de suivi des campagnes agro-sylvo-pastorales, des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire, de renforcement des

capacités et de plaider face à des problématiques d'envergure régionale touchant des secteurs sensibles.

C'est fort de ses acquis que le CILSS met à présent le cap sur l'avenir, ancré dans la vision 2050 pour la réalisation de son nouveau mandat, *« S'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la lutte contre les effets de la désertification et du changement climatique pour un équilibre écologique et un développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest »*.

L'adoption d'un Plan de travail 2023-2027 qui s'intègre parfaitement dans le sillage des documents stratégiques régionaux, continentaux et internationaux dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la gestion des ressources naturelles/changement climatique, de l'accès aux marchés des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.

Le CILSS vient ainsi de se doter d'une nouvelle stratégie de communication « ONE CILSS » pour renforcer sa position en tant qu'organisation leader et garantir une communication unifiée et efficace.